UNION DÉPARTEMENTALE la cgt LOIRE-ATLANTIQUE (44)

AMPLIFIONS LA GRÈVE

MARDI 7 et SAMEDI 11 février

NON, la réforme des retraites n'est pas INDISPENSABLE comme le martèle le gouvernement.

D'abord, le chiffre annoncé de 12 milliards de déficit est plus que contestable. Mais même en prenant cette hypothèse, de multiples solutions existent pour combler le trou. Ces propositions présentées par la CGT au gouvernement ont été balayées d'un revers de main sans même prendre le temps de les étudier.

QUELQUES EXEMPLES (NON-EXHAUSTIFS) :

- 5 % d'augmentation de salaires dans le privé = **9 milliards** de recettes pour les caisses de retraite

- 5 % d'augmentation du point d'indice dans le public = **1,25 milliards** de cotisations

- Suppression des exonérations de cotisations retraites = **3 milliards** pour la branche retraite et **16 milliards** pour financer les services publics

- Mise en place d'une cotisation sur les dividendes = **14 milliards**

- Mise en place d'une cotisation sur l'épargne salariale = **6 milliards** (3 pour les retraites, 3 pour les autres branches de la sécurité sociale)

- Atteindre l'égalité salariale femme-homme = **5,5 milliards** d'euros en plus pour les retraites

- Lutte contre l'évasion fiscale = environ **100 milliards** / an.

L'argument du gouvernement de ne pas faire peser de « charges » supplémentaires sur les entreprises au nom de la sacro-sainte compétitivité ne tient pas. Certes, comme on nous le répète à longueur d'antennes, toutes les entreprises ne sont pas des grands groupes du CAC 40 aux profits indécents (pour rappel : **57 milliards de dividendes versés en 2022)**. Personne ne nie cette situation et c'est pourquoi la **CGT propose un système de modulation des cotisations, sur le même principe que l'impôt sur le revenu :** plus tu gagnes, plus tu peux contribuer à la solidarité nationale et donc, plus ton taux de cotisation augmente. En clair, avec ce type de système, les **petites entreprises pourraient voir leurs taux de cotisations baisser quand les grands groupes, gavés de dividendes, pourraient voir les leurs augmenter.** Selon l'ONG OXFAM, taxer la fortune des milliardaires à hauteur d'à peine 2 % permettrait de financer le soi-disant déficit des retraites.

Le gouvernement tente de faire croire que notre système de retraites court à sa perte pour mieux entretenir le brouillard sur ses réelles intentions : faire des économies pour financer autres choses que les retraites (notamment, rembourser le **« quoiqu'il en coûte » de la crise sanitaire), et faire plaisir à ses amis capitalistes** en leur ouvrant grand les portes d'un nouveau marché très juteux, celui de la **retraite par capitalisation** où celles et ceux qui en ont les moyens mettront de l'argent dans les assurances privées pour tenter d'obtenir une retraite décente. C'est un marché qui se compte en dizaines de milliards d'euros. ***« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »*** disait Victor Hugo. Mettons un terme au sacrifice des travailleurs.euses sur l'autel des profits.

Poursuivons la formidable mobilisation des 19 et 31 janvier derniers.

Toutes et tous en grève et en manifestations :

MARDI 7 FÉVRIER

NANTES 10H30 Miroir d'eau
St NAZAIRE 10H place de l'Amérique Latine
ANCENIS 10H Station esso
CHÂTEAUBRIANT 10H30 Mairie

SAMEDI 11 FÉVRIER

NANTES 14H Miroir d'eau
St NAZAIRE
ANCENIS
CHÂTEAUBRIANT
Modalités à venir

Tou.te.s concerné.es,
tou.te.s mobilisé.es,
tou.te.s en GRÉVE

Rejoignez la CGT

udcgt44@cgt44.com ou www.lacgt44.fr

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
Maquette et impression IMP UD CGT44 -Février 2023 - Crédit Photo UD CGT44
IMPRIMERIE CGT UD 44